



APPRENTISSAGE

Animateur d'Équitation

Diplôme de niveau 3
(CAP-BEP) enregistré au
RNCP sous le n° 37414
En date du 02/03/23

Inscriptions du **1er mars** au **20 juin 2025**.

Tests d'entrée au CFA le **13 juin** et **30 juin 2025**.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de l'AE aura une carte professionnelle lui permettant d'enseigner aux cavaliers débutants jusqu'au Galop 4. Il enseignera sous la responsabilité d'un enseignant d'équitation titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur. Dans ce contexte, il pourra donc être capable de :

- Accueillir du public.
- Encadrer et animer des activités de loisirs et d'initiation.
- Participer à la gestion et à l'animation d'une structure équestre sous la tutelle d'un moniteur.
- Entretenir une cavalerie.

PREREQUIS

- Etre âgé au minimum de **17 ans**
- Etre titulaire d'une **licence fédérale** en cours de validité
- Etre titulaire du **Galop 6** ou Galop 5 au moment de l'entrée en formation et avoir validé le Galop 6 avant l'inscription à l'examen final
- Disposer de l'attestation de formation aux **premiers secours** (PSC1 ou équivalent)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'une Convention de stage



MODALITES D'ACCES

- Test de pratique équestre niveau Galop 6
- Test écrit
- Entretien de motivation

Un pré entretien sera mis en place avec le le Directeur, afin d'échanger sur l'adéquation de la formation et le lien avec le projet professionnel du candidat.

DUREE

- Parcours sur 10 mois (495 heures au CFA)
- Août 2025 à juin 2026
- 35h / semaine
- 2 / 3 jours école/entreprise

DELAIS D'ACCES

Retour dans un délais d'un mois après le premier contact par mail.

Lorsque la candidature est acceptée, un retour est fait au candidat afin de lui transmettre une convocation aux tests d'entrée.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Approfondissement théorique avec des intervenants professionnels du monde équestre
- Formation pratique en structure équestre
- Plateforme de e-learning
- Travaux de groupes: mises en situation théorique et pratique

PROGRAMME

• **UC 1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre**

x Contribuer à l'accueil et à la promotion de la structure équestre.

x Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure équestre.

x Participer à la sécurisation des infrastructures et du matériel de la structure équestre.

• **UC 2 : Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestre en sécurité.**

x Préparer une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité.

x Conduire une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité.

x Evaluer et rendre compte du déroulement d'une animation, d'une séance encadrée dans les activités équestres.

• **UC 3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et les bien-être de la cavalerie d'école.**

x Assurer le travail d'entretien de la cavalerie d'école.

x Assurer l'entretien, les soins et le bien-être des équidés.

x Assurer le convoyage d'équidés.

SUIVI ET ADAPATATION DE PARCOURS

Entretiens individuel en amont de la formation, évaluation à chacune des 6 périodes et rendez-vous de suivi d'apprentissage avec le tuteur (deux fois au cours de la formation).

EVALUATIONS

- Rendu d'un dossier et soutenance.
- Mise en situation pédagogique en fin de formation, évalué par un jury extérieur selon les modalités fixées par la fédération française d'équitation.
- Epreuves pratique d'équitation.
- Les 3 UC doivent être validé pour l'obtention du diplôme.

En cas d'échec dans l'un des blocs, des rattrapages sont possibles. Si échec de ces rattrapages, il est possible de terminer le bloc manquant l'année suivante avec une adaptation de parcours.

Cette formation est certifiée par la FFE

COÛT DE LA FORMATION ET REMUNERATION

Pour les parcours en alternance, le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil.

Pour les étudiants étant en formation initiale et en autofinancement, la formation s'élève à 7290€.

Rémunération de l'apprenant selon la grille officielle de rémunération en contrat d'apprentissage/professionnalisation.

Age / Année d'expérience	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2e année	39 % du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3e année	55,% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

DEBOUCHES

Le titulaire du titre Pro AE peut directement s'insérer dans la vie active en temps qu'animateur équestre.

L'apprenant peut poursuivre son parcours en réalisant une formation BPJEPS (la formation AE fait office aux Tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation (TEP)).

ACCESSIBILITE

Nous veillons au respect des conditions d'accueil des personne en situation de handicap. Nous étudierons chaque situation au cas par cas.

Lorsque aucune adaptation n'est réalisable au sein du CFA des Deux Rives, nous réorientons vers des organismes appropriés.



CONTACT

CFA Centre Equestre Des Deux Rives

1 Rue des Cavaliers - 67000 Strasbourg

03 68 71 06 12 - 06 77 17 75 02

formation@centre-equestre-des-deux-rives.com



Accessible en bus (ligne 2, arrêt Cirque – Centre Equestre), en tram (Tram D), en voiture (parking gratuit), à vélo (arceaux).

Restez connectés !



www.centre-equestre-des-deux-rives.com



@cfa_des_deux_rives



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



V8 - février 2025

